

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 13 juillet 2015

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

14

Séance du 16 juillet 2015

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER,
Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire,
Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe
SCHIR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine
GOTTAR, Alexis GRAFF, Monique METTE

Absents excusés : Michèle AMAR SCHAETTEL ; Denis
TOURNEMAINE, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ;
Josselin FELD, a donné pouvoir à Christophe SCHIR

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 JUIN 2015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 18 juin 2015.

Votes : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le
Le Maire,
Maxime BRAND



Acte à classer

46_16-07-2015

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2015-07-23T18-37-42.00 (MI99257898)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20150723-46_16-07-2015-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 18 JUIN 2015

Date de décision : 23/07/2015


Certifié
Conformé

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte :

67127 ERGERSHEIM 2015 07 16 DEL APPROBATION PV 18 JUIN 2015 .PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 23/07/15 à 18:37

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 23/07/15 à 18:37

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 23/07/15 à 18:43

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 13 juillet 2015

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

14

Séance du 16 juillet 2015

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Alexis GRAFF, Monique METTE

Absents excusés : Michèle AMAR SCHAETTEL ; Denis TOURNEMAINE, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Josselin FELD, a donné pouvoir à Christophe SCHIR

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR DEPOSER AU NOM DE LA COMMUNE LE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN AUVENT DANS LA COUR DE RECREATION DE L'ECOLE MATERNELLE D'ERGERSHEIM

Vu la délibération du 23 avril 2015 dans laquelle le Conseil municipal décide de procéder à la mise en place d'un préau dans la cour de récréation de l'école maternelle pour une enveloppe globale prévisionnelle de 18 500 € HT ;

Considérant que pour la réalisation de ces travaux il est nécessaire de déposer, au préalable, une demande de permis de construire au nom de la commune d'Ergersheim ;

Considérant que chaque dépôt de permis de construire communal doit être obligatoirement précédé d'une délibération du Conseil municipal l'y autorisant ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser M. le Maire à déposer, au nom de la commune d'Ergersheim, une demande de permis de construire pour la construction d'un auvent dans la cour de récréation de l'école maternelle d'Ergersheim ;
- D'autoriser M. Eric BOEHLER, Adjoint au Maire de la commune d'Ergersheim, à signer l'arrêté de permis de construire au nom de la commune d'Ergersheim.

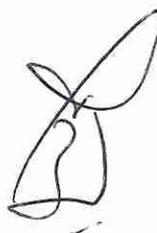
Votes : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le
Le Maire,
Maxime BRAND



Acte à classer

47_16-07-2015

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2015-07-23T18-38-59.00 (MI99257900)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20150723-47_16-07-2015-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR DEPOSER AU NOM DE
LA COMMUNE LE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA CONSTRUCTION
D'UN AUVENT DANS LA COUR DE RECREATION DE L'ECOLE MATERNELLE

Date de décision : 23/07/2015

Certifié
Conforme

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 2. Urbanisme
2.1. Documents d'urbanisme

Acte :

67127_ERGERSHEIM_2015_07_16_DEL_AUTOR MAIRE DEPOT PERMIS DE CONS_.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 23/07/15 à 18:38

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 23/07/15 à 18:38

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 23/07/15 à 18:43

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 13 juillet 2015

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

14

Séance du 16 juillet 2015

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Alexis GRAFF, Monique METTE

Absents excusés : Michèle AMAR SCHAETTEL ; Denis TOURNEMAINE, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Josselin FELD, a donné pouvoir à Christophe SCHIR

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX ENTRE LA COMMUNE ET M. ZEHNER DANIEL DANS LE CADRE DE LA CREATION D'UN CLUB DE FOOTBALL

M. le Maire soumet au Conseil municipal le projet de convention relatif à la mise à disposition de M. ZEHNER Daniel des locaux du Club House de la salle polyvalente d'ERGERSHEIM, représentant une superficie de 250 m² détaillée à l'article 4 de la présente convention, pour une durée d'un an renouvelable à compter du 24 juillet 2015.

Les locaux mis à disposition serviront de vestiaires pour la pratique du football loisir par M. ZEHNER et les différents joueurs.

Considérant que les locaux du Club House de la salle polyvalente d'ERGERSHEIM sont vacants suite à la suspension des activités du Sporting Club d'ERGERSHEIM, le Maire propose au Conseil municipal de mettre le Club House à disposition de M. ZEHNER Daniel pour pérenniser l'activité de football dans la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve le projet de convention de mise à disposition, ci annexée, du Club House de la salle polyvalente d'ERGERSHEIM à M. ZEHNER Daniel ;
- autorise M. le Maire à signer ladite convention avec M. ZEHNER Daniel.

Votes : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le
Le Maire,
Maxime BRAND



Acte à classer

48_16-07-2015

1

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2015-07-23T18-40-52.00 (MI99257942)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20150723-48_16-07-2015-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION
DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX ENTRE LA
COMMUNE ET M. ZEHNER DANIEL DANS LE CADRE DE LA CREATION
D'UN CLUB DE FOOTBALL

Date de décision : 23/07/2015



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.3. Locations

Acte :

67127_ERGERSHEIM_2015_07_16_DEL_AUTOR MAIRE CONV M. ZEHNER .PDF

Pièces jointes :

67127_ERGERSHEIM_2015_07_16_CONVENTION MISE A DISPO CLUB HOUSE.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 23/07/15 à 18:40

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 23/07/15 à 18:40

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 23/07/15 à 18:48

Date de convocation : 13 juillet 2015

Nombre de conseillers élus

15

Séance du 16 juillet 2015

Conseillers en fonction

15

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Conseillers présents ou représentés

14

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Alexis GRAFF, Monique METTE

Absents excusés : Michèle AMAR SCHAETTEL ; Denis TOURNEMAINE, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Josselin FELD, a donné pouvoir à Christophe SCHIR

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION DE SOUSCRIPTION TRIPARTITE ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE, LA COMMUNE ET LE CONSEIL DE FABRIQUE DANS LE CADRE D'UNE COLLECTE DE DONS POUR LA RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT-NICOLAS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L.300-3 et R.300-3,

VU le Code du Patrimoine et notamment ses articles L143-1 et suivants,

CONSIDERANT que, dans le cadre de sa mission, la Fondation du Patrimoine peut accorder une participation au financement d'un projet de mise en valeur du patrimoine bâti non protégé par l'Etat par le biais de souscription publique,

CONSIDERANT que la Fondation du Patrimoine propose de lancer une opération de souscription en partenariat avec la Commune d'ERGERSHEIM et le Conseil de Fabrique d'ERGERSHEIM, dans le cadre du projet de restauration de l'Eglise Saint-Nicolas.

CONSIDERANT la volonté de la Commune d'ERGERSHEIM de participer à la réhabilitation de l'Eglise Saint-Nicolas,

CONSIDERANT que les dons perçus par la Fondation du Patrimoine pouvant être effectués par les particuliers ou entreprises donnent lieu à des déductions fiscales,

Sur le rapport de M. Jean HAERINGER, délégué régional Alsace adjoint de la Fondation du Patrimoine et sa proposition,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'accepter l'organisation par la Fondation du Patrimoine d'une souscription publique à destination des particuliers et des entreprises, pour le financement du projet de restauration de l'Eglise Saint-Nicolas ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention de souscription tripartite correspondante entre la Fondation du Patrimoine, la commune et le Conseil de Fabrique ;

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document y afférant.

Votes : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le
Le Maire,
Maxime BRAND



Acte à classer

49_16-07-2015

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2015-07-23T18-42-25.00 (MI99257943)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20150723-49_16-07-2015-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION
DE SOUSCRIPTION TRIPARTITE ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE,
LA COMMUNE ET LE CONSEIL DE FABRIQUE DANS LE CADRE
D'UNE COLLECTE DE DONS POUR LA RESTAURATION DE L'EGLISE
SAINT-NICOLAS

**Certifié
Conforme**

Date de décision : 23/07/2015

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions

Acte :

67127_ERGERSHEIM_2015_07_16_DEL_AUTOR MAIRE CONV FOND PATRIMOINE .PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 23/07/15 à 18:42

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 23/07/15 à 18:42

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 23/07/15 à 18:48